

VILLE DE LEWARDE

Janvier 2021

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr>

Page Facebook « Ville de Lewarde »

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Nous y voilà ! Nous attaquons 2021, avec autant d'incertitudes que nous avons quitté 2020 ! Nous nous devons de garder le moral...

Vous avez sûrement déjà reçu dans vos boîtes aux lettres la carte de vœux de la municipalité, mais je profite de cet édito pour vous réitérer sincèrement mes vœux. Je vous souhaite surtout la meilleure santé possible et une année 2021 pleine d'espoir.

Nous nous devons d'avancer, justement, soyons nombreuses et nombreux au rendez-vous de notre marché rural ch'ti et bio mensuel le 23 Janvier prochain.

Soyons également nombreux et nombreuses d'ailleurs tous les samedis matin pour soutenir notre maraîcher bio Xavier Planchon. Une bonne santé commence par de la bonne nourriture...

Enfin, bienvenue aussi à la page Facebook « Ville de Lewarde » afin d'améliorer, encore un peu plus, l'offre d'information de la population.

Prenons 2021 à bras le corps ! Avec tout l'espoir du possible !

Votre Maire, Denis MICHALAK



CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Du 26 avril au 30 avril, si d'ici là les conditions sanitaires le permettent, la municipalité organisera le centre de loisirs de printemps pour les enfants de 5 à 14 ans.



Les jeunes lewardeois.e.s en formation d'animateurs.trices, titulaires du BAFA ou âgé.e.s d'au moins 18 ans et souhaitant exercer une fonction d'encadrement sont prié.e.s d'adresser leur demande par écrit à Monsieur le Maire **pour le 15 mars au plus tard.**

Communication

La page Facebook de la mairie est ouverte. Cette dernière n'a pas pour but de se substituer au présent bulletin d'information, mais d'en apporter un complément d'information. Rendez-vous dès à présent sur le réseau « Facebook » où il vous suffit d'indiquer :

« Ville de Lewarde »



En raison du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population a dû être annulée. **Cependant, le discours de Monsieur le Maire sera visible sur cette page ce vendredi 22 janvier à partir de 19h.**

Les principales annonces y seront retranscrites dans le bulletin municipal du mois prochain.



Les mégots : une pollution en voie d'être combattue grâce à vous, fumeurs.

Aujourd'hui, une solution vous est offerte par la municipalité. Des cendriers fabriqués par les services techniques ont été implantés et le seront encore dans les rues de la commune qui est pionnière en la matière dans l'arrondissement.

Ces cendriers, en forme de cigarette ne peuvent qu'attirer le regard. Amis fumeurs, en ce début d'année, prenez la résolution d'y jeter vos mégots ou d'aller les déposer en mairie après les avoir stockés dans un récipient. Ces mégots seront valorisés et la pollution visuelle et chimique liée à ces déchets sera combattue efficacement. Ces gestes participent à l'implication citoyenne de chacun.e.

La municipalité est engagée à améliorer les conditions de vie des Lewardois.

C'est ainsi que nous avons aussi souhaité l'implantation d'un maraîcher bio. D'autres actions sont à l'étude. Vous en serez informé.e.s, vous pourrez en être les acteurs.

**LA PROPRETÉ,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS !**

Cependant, comment ne pas être déçu.e.s et en colère quand :

- Dans des égouts, certaines personnes malveillantes jettent leurs restes de nourriture. Des plaques de gras se forment et empêchent ainsi l'eau de s'évacuer correctement.
- des amas de détritux via des dépôts sauvages s'amoncellent dans différentes rues de notre commune.
- des habitant.e.s, heureusement en nombre restreint, ne balayent toujours pas leur trottoir jonché de feuilles et de déchets divers.

Habitat

Des services à utiliser sans modération pour faire les bons choix dans le domaine de l'habitat. Le calendrier et les lieux des permanences 2021 sont visibles en mairie ou sur le site internet de la ville.

Programme d'Intérêt Général « Habitat Durable » de Cœur d'Ostrevent

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement.

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais)

L'agence a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Pour ce faire, des juristes assurent notamment le renseignement téléphonique et la réception du public en divers lieux.

CNL : confédération nationale du logement

La CNL apporte une assistance technique et juridique aux locataires, accédants à la propriété et consommateurs sur le territoire des 20 communes.



Monsieur le maire et le conseil municipal expriment leur reconnaissance au personnel des services municipaux, aux associations, au personnel médical, à tous ces métiers de l'ombre et aux citoyen.nes impliqués pour qu'en 2020 la crise liée au COVID ait le moins de répercussions possible sur la vie de nos concitoyen.nes en fragilité sociale. Ils adressent particulièrement leurs remerciements et félicitations aux :

- **Secouristes lewardois** : ils ont participé à la prise en charge de patients COVID pour répondre aux consignes émises par la préfecture du Nord et ont pratiqué des tests PCR auprès de la population.

Les secouristes bénévoles ont été et restent mobilisés sur d'autres actions comme l'assistance aux personnes fragiles. Cela a été le cas à Lewarde avec l'aide apportée, en plein confinement, à la distribution de denrées alimentaires en liaison avec le restau du cœur mais aussi dans le Douaisis par l'organisation de maraudes pour les sans-abris dans le cadre de l'action Soli 'Malte sur Douai.

Cette période à l'activité globale néanmoins plus calme à cause de nombreux événements annulés a été mise à profit pour organiser des formations afin que les secouristes soient pleinement opérationnels quand l'activité « poste de secours » reprendra de plus belle.

- **aux bénévoles du restau du cœur** : ils n'ont jamais baissé les bras même au pire de la crise pour aider les familles en difficulté.

- **aux couturières bénévoles** : elles ont compensé pendant de longues semaines le manque de masques de protection en passant des heures incalculables à coudre. Outre les cabinets médicaux de la commune, elles ont fourni en masques des Lewardois, le service administratif de l'hôpital, la police.



COLIS DE NOËL

Les séniors de la commune ont été choyés. Le traditionnel colis de Noël leur a été offert. Certaines personnes se sont déplacées pour le retirer. D'autres ont été livrées à domicile.



FÊTE DE NOËL A LA MAISON DE RETRAITE



Sur proposition de l'association de parents d'élèves, les élèves de l'école élémentaire ont manifesté leur solidarité.

La période de Noël est parfois difficile pour les personnes âgées. L'isolement peut être vécu plus difficilement.

L'association a déposé des dessins d'élèves à destination des pensionnaires de la maison de retraite. Certains ont été réalisés en classe, d'autres individuellement.

Félicitations pour cette belle action !

FÊTE DE NOËL DANS LES ECOLES

Monsieur le Maire a sollicité la venue du père Noël. Il a répondu à l'invitation et s'est déplacé dans les écoles.

Il apporté friandises, oranges, brioches et ... de la joie aux écoliers. Une nouveauté : le goûter, pris dans le cocon de chaque classe, a eu, de ce fait, une saveur particulière.

Les élèves des deux écoles ont dégusté du chocolat chaud accompagné au choix de brioche nature, beurrée, au chocolat, à la confiture... Miam miam !

La municipalité a réservé à la société AT LIGHT une animation de rue, mobile, adaptée à cette période de Noël. Ce conte écologique, raconté par le père Noël, a tenu en haleine les élèves.

Ce spectacle lumineux dans tous les sens du terme été présenté le vendredi 18 décembre dans la cour des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Cette disposition a permis une application stricte des consignes scolaires sanitaires avec l'évitement de tout croisement des différentes classes.



Le Père Noël, Monsieur le Maire, et Madame l'adjointe aux fêtes avaient tout prévu !



FÊTE DE NOËL DANS LES RUES



Le samedi 19 décembre, en fin de journée, ce conte a été proposé à l'ensemble de la population dans 5 quartiers de la ville.

Le succès a été indéniable pour cette première, dans la commune, d'une festivité de plein air en décembre. Il a permis de tailler une brèche dans la morosité ambiante créée par la COVID.

MARCHE D'HIVER

A l'initiative de la municipalité, le samedi 23 janvier, de 9 h à 13 h, des producteurs et commerçant.es vous attendent place Elsa Triolet (sauf en cas de très mauvais temps).

Vous y trouverez des produits divers (et d'hiver) de qualité :

- **les produits maraîchers bio** de Xavier Planchon,
- **les soupes** cuisinées par Nadège Siodniak (Rockn'soup),
- **les fruits bio** non produits localement: bananes, oranges, clémentines, citrons ...,
- **les bonbons bio** de Madame Sophie Willot (Boutique le pré d'Anchin), qui développe également une gamme de vrac de fruits secs et fruits à coque. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir avec votre propre contenant (bocal,...).
- **les produits d'épicerie** issus du Commerce Equitable (Artisans du Monde) : café, thé, chocolat, épices, confitures...
- **les produits d'hygiène bio** de Valérie Thuilliez,
- **les plats à emporter** : paëlla, couscous ... du traiteur chef Christophe,
- **le miel** de Bernard Embarek.



Un nouveau venu au marché : **le comptoir de Flore** de M. Philippe Lacomblez pour découvrir l'univers des bières artisanales locales (brassées à Arleux).



Prochain marché d'hiver **le samedi 27 février et de façon générale un marché « élargi » chaque 4^{ème} samedi du mois.**

Le maintien du marché sous cette forme dépend de sa fréquentation. La municipalité espère un accueil favorable de la population pour le maintenir.

M. Planchon, notre maraîcher, sera quant à lui, toujours présent chaque samedi matin.



Les bibliothécaires accueillent le public dans leur local, place Elsa Triolet, le mercredi de 14h à 15h et le dimanche de 10h30 à 11h30. La gratuité est complète pour les jeunes Lewardois, grâce à une subvention municipale.

Une nouvelle permanence est assurée le 4eme samedi du mois donc ce samedi 23 janvier de 10h à 11h30, en même temps que le marché organisé par la municipalité.

Le visiteur doit porter obligatoirement un masque. Un maximum de 4 personnes est admis dans la bibliothèque. Durant les 7 jours qui suivent le retour des livres, ceux-ci sont placés à l'isolement.

Janvier est le mois des cotisations. Il est demandé 10€ d'inscription pour l'année et par famille. Il en coûte 1€ par livre emprunté.

Hélas, à ce jour, les permanences aux écoles ne peuvent avoir lieu en raison des conditions sanitaires qui s'y appliquent. Les jeunes lecteurs sont accueillis place Elsa Triolet.

LA POSTE



**Les responsables de la poste avaient promis à Monsieur le Maire
que la poste resterait ouverte 6 jours sur 7 tous les matins.**

Depuis, la commune vit sous le rythme des fermetures intempestives, sans que la mairie ne soit tenue au courant. Ces fermetures sont les plus habituelles le samedi, jour de fréquentation de la structure le plus important de la semaine.

Deux explications sont possibles pour expliquer ce problème récurrent.

- La poste refuse obstinément d'embaucher du personnel en nombre suffisant.
- Ces fermetures font partie de la stratégie de fermeture définitive déjà mise en œuvre dans de nombreuses villes ou villages. Nous serions alors les prochains.

Monsieur le Maire a réagi à ces situations inadmissibles pénalisant fortement les Lewardois.e.s qui travaillent et qui n'ont que le samedi pour régler leurs affaires personnelles (colis, recommandés, retraits d'espèces ...).

Un courrier à destination des décideurs de la poste a été envoyé. Il est visible sur le site de la ville. Si une réponse satisfaisante n'est pas donnée à ce grave problème, la population sera appelée par la municipalité à se mobiliser.

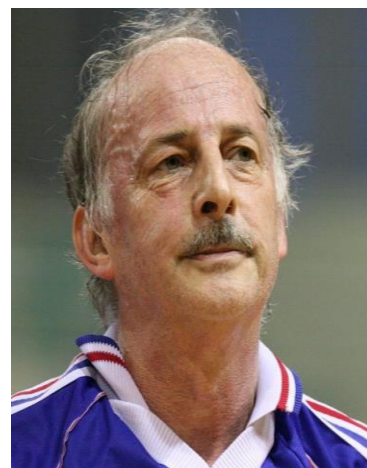
**Tenez-vous prêt.e.s à montrer avec elle votre détermination dans l'exigence
d'un service postal à la hauteur de vos besoins.**

Les pongistes sont en deuil. Jacques Secrétin, parrain du PPCL, est décédé en Novembre dernier à 71 ans.

Il était pongiste à la carrière exceptionnelle ; à son actif 495 sélections en équipe de France. Champion de France en individuel, double ou par équipes à 61 reprises, plusieurs fois médaillé aux championnats du monde, Jacques a été sacré champion du monde du double mixte en 1977. Aux championnats d'Europe, il s'est imposé en simple en 1976 et par équipes en 1984.

En 1991, les responsables du club de l'époque ont proposé que la salle de tennis de table porte son nom mais ils ne s'attendaient pas alors à ce que ce champion d'exception marque la vie du club à ce point. Après avoir offert une table officielle et un lot de séparations pour l'inauguration en décembre 92, Jacques s'est ensuite déplacé à Lewarde pour partager une journée avec les élus municipaux et tous les licenciés du club.

En 1999, avec Vincent Purkart, il est revenu dans notre salle pour présenter son show de renommée mondiale et ce pour fêter les 20 ans du club.



Enfin le 25 mai 2019, à l'issue de son ultime prestation, il a pris le temps de passer de table en table, dédicçant par ci, échangeant quelques mots par-là, félicitant les responsables pour le travail accompli en 40 ans.

Il avait indiqué vouloir devenir champion du monde des plus de 70 ans en 2020 à Bordeaux. La pandémie ayant empêché cette manifestation sportive, il se préparait pour 2021. Son décès brutal a mis fin à son exceptionnelle carrière.

Au revoir Jacques et merci.

Les dirigeants du club envisagent d'organiser une manifestation du souvenir lorsque les conditions sanitaires le permettront.

INTEMPERIES

SALE TEMPS CE 16 JANVIER !

Par leur engagement civique des jeunes lewardois ont sorti d'affaire des automobilistes en détresse routière.

La municipalité tient à remercier ces citoyens volontaires qui se sont précipités malgré le temps exécrable pour aider les automobilistes dont les véhicules patinaient dans la montée de la côte. La neige tassée par les multiples passages des véhicules s'était transformée en glace.

Nous les appelons à se faire connaître en mairie ou que des proches bien intentionnés les dénoncent amicalement.

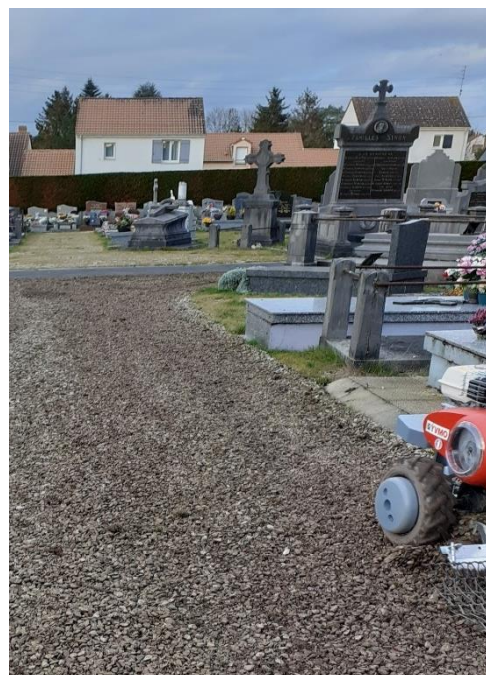
Depuis quelques années, la municipalité a passé un contrat de salage et de déneigement pour les voiries communales présentant quelques particularités (passages fréquents, zones pentues...).

Dépense annuelle pour la ville : environ 6 000€



Les services techniques sont désormais dotés d'une machine permettant d'arracher les mauvaises herbes et de damer ensuite le terrain labouré.

Un remède efficace qui évite l'utilisation de tout produit chimique.



Le long de la salle de tennis, un chemin pratiqué essentiellement par les écoliers de primaire a été aménagé par nos services techniques.

Ce chemin permet d'éviter un afflux trop conséquent des élèves pour répondre le mieux possible aux exigences sanitaires.



Erratum – Liste des décès de l'année 2020

Vous avez récemment reçu dans vos boîtes aux lettres le bulletin rétrospectif de l'année 2020.

Dans celui-ci, est répertoriée la liste des personnes malheureusement décédées au cours de l'année. Le décès de Monsieur Raymond LEDUC, survenu le 7 septembre 2020 n'y apparaît pas.

Nous présentons nos plus sincères excuses à sa famille.